BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

399 Prose franc. N° 1

PROPHETIE

DE

Monsieur CAZOTTE.

Tirée des Ecrits de Monsieur

LA HARPE.

AVEC LA

REVELATION

d'IGNACE T. MARTIN.

ET

L'ANNECDOTE.

DE

RICHARD LE JOYEUX.

QUEBEC:
Imprimé à l'office du CANADIEN.
1817.

Carte 3

T

I
au
che
et l
et
de
chi
M
bo
da
le
Cl
be
sa
de
ti
se
ou
li
q
q
t
a

PROPHETIE,

Tirée d'un Papier de Mr. de La-Harpe.

IL me semble que c'étoit hier, et c'étoit cependant au commencement de 1788. Nous étions à table chez un de nos confréres de l'académie grand Seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état; gens de Cour, gens de Robe, gens de Lettres, Académiciens, &c. On avait fait grande chair comme de coutume: au dessert les vins de Malvoisie et de Constance ajoutaient à la gaieté de la bonne compagnie, cette sorte de liberté qui n'en gardait pas toujours le ton. On en était alors avec le monde au point où tout est permis pour faire rire. Champfort nous avait lu de ses contes impies et libertins, et les grandes Dames avaient écouté tout sans avoir même recours à l'éventail: delà un déluge de plaisanteries sur la religion. L'un citait une tirade de la Pucelle, l'autre rappellait les vers philosophiques de Diderot.—Un des convives nous raconta en poussant des éclat de rire que son cocher lui avait dit: Voyez, Monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin je n'ai pas plus de religion qu'un autre.—On finit par conclure que la révolution ne tarderait pas à se consommer; qu'il fallait absolument que la superstition et le fanatisme fu-

vant place à la philosophie, et l'on en vint à calculer la probabilité de l'époque, et quels seraient ceux de la société qui verraient le règne de la raison. Les plus vieux se plaignaient de ne pouvoir s'en flatter; les plus jeunes se réjouissaient d'en avoir une espérance très vraisemblable, et l'on félicitait surtout l'académie d'avoir préparé le grand œuvre et d'avoir été le chef lieu, le centre et le mobile de la liberté de penser.

Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original; mais, malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux; " Messieurs" dit-il, " Soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un peu prophète, je vous le répète, vous le verrez." On lui répond *faut il pas être grand Sorcier pour ça.* " Soit; mais peut être faut-il l'être plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera dans cette révolution? ce qui en arrivera pour vous, vous tant que vous êtes ici, et ce qui en sera la suite immédiate. L'effet bien prouvé, la conséquence bien reconnue?" Ah! voyons (dit Condorcet avec son rire sournois et fin) un philosophe n'est pas faché de rencontrer un prophète.

" Vous, Mr. Condorcet, vous expirerez étendu

sur le pavé d'un cachot (1): vous mourrez du poison que vous aurez pris pour vous dérober au bourreau, du poison que le bonheur de ce tems-là vous forcera de porter toujours sur vous."

Grand étonnement; mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé, et l'on rit de plus belle. Mr. Cazotte, le conte que vous nous faites ici, n'est pas aussi plaisant que votre diable amoureux, mais qui diable vous a mis dans la tête ce cachot et ce poison et ces bourreaux? Qu'est ce que cela peut avoir de commun avec la philosophie et le regne de la raison?

"C'est précisement ce que je vous dis. C'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté, c'est sous le regne de la raison, car alors elle aura des temples et même en ce tems-là il n'y aura plus dans toute la France que des temples de la raison"—Par ma foi, dit Mr. Champfort, vous ne serez pas un des prêtres de ces temples là.

"Je l'espere, mais vous, Mr. Champfort, qui en serez un et très digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir (2) et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après."—On se regarde; on rit encore.

"Et vous Mr. Vicq d'Agir, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous même, mais vous vous les ferez ouvrir six fois dans un jour, au milieu d'un accès de goutte, pour être plus sur de votre fait, et vous

(1) *Voyez le récit dict. hist. de Chaudon, supplément tom. 2, page 13.*

(2) *Id. tom. 1, page 56.*

mourrez dans la nuit." (3) "Vous Mr de Nicolaï vous mourrez sur l'échafaut." (4)

"Vous Mr. Bailli, sur l'échafaut." (5)

"Vous M. de Malesherbes, sur l'échafaut." (6)

Oh ! Dieu soit béni (dit Roucher) il paroit que Monsieur n'en veut qu'a l'academie; il vient d'en faire une terrible exécution; et moi grace au Ciel ....." Vous mourrez aussi sur l'échafaut (7)—Oh! c'est une gageure (s'écrie-t-on de toutes parts, il a juré de tout exterminer. "Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré."—Mais nous serons donc subjugés par les Turcs et les Tartares?

"Point du tout. Je vous l'ai dit vous serez alors gouvernés par la seule *philosophie*, par la seule *raison*. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des *philosophes*; ils auront à tout moment dans la bouche toutes les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure; répéteront toutes vos maximes; citeront tout comme vous les vers de Diderot &c."—On se dit à l'oreille; est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante; et vous savez qu'il porte toujours du merveilleux dans ses plaisanteries.—Oui, répond Champfort, mais son merveilleux n'est pas gay: et quand tout cela arrivera-t-il ?—"Six ans ne se passeront pas que tout ce que je dis ne soit accompli."

(3) *Mort le 20 Juin, 1794, dans un accès de folie.*

(4) *Décapité le 7 Juillet*, 1794.

(5) *Décapité Nov.* 1793.

(6) *Décapité le 22 Avril*, 1795.

(7) *Décapité à la fin de Juillet*, 1794.

Voilà bien des malades! et cette fois c'est moi-même qui parlois, et vous ne m'y mettez pour rien?—" Vous y serez pour un miracle tout aussi extraordinaire; Vous, Mr. Laharpe serez alors Chrétien." (8)

Grandes exclamations? Ah, reprit Champfort, je suis rassuré: si nous devons périr que quand Laharpe sera chrétien, nous sommes immortels.

Pour ça, dit Mde. la Duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions; nous nous en mêlons un peu, mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à notre sexe,—" Votre sexe, Madame, ne vous en défendra pas cette fois, et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme des hommes sans aucune différence."—Mais qu'est-ce que vous dites donc, Mr. Cazotte? c'est la fin du monde que vous nous prêchez.

"Je n'en sais rien, mais ce que je sais c'est que vous Mad. la Duchesse, serez conduite à l'échafaud, vous et beaucoup d'autres Dames avec vous dans la charette du bourreau et les mains liées derrière le dos."—Ah! j'espère que dans ce cas-là j'aurai du moins un carosse drappé de noir!

"Non Madame, de plus grandes Dames que vous iront comme vous en charette et les mains liées comme vous."—De plus grandes Dames que moi! les Princesses du Sang (9)—" De plus grandes Dames

(8) *Il mourut le* 11 *Février* 1803, *dans de grands sentimens de piété.*

(9) *Mad. Elizabeth Déroquine le* 10 *Mai* 1794.

Reine." (10)—Ici un mouvement très-sensible dans toute la compagnie et la figure du maître se rembrunit. On commencoit a trouver que la plaisanterie étoit forte. Mad. de Grammont se contenta de dire d'un ton léger.—Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un Confesseur—" Non Madame, vous n'en aurez pas, ni vous, ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un par grace sera" il s'arrêta un moment. Et bien! quel est donc cet heureux mortel qui aura cette prérogative!

" C'est le seule qui lui restera, et ce sera le Roi de France." (11)

Le Maître de la maison se leva brusquement et tout le monde avec lui. Il alla vers Mr. Cazotte et lui dit; mon cher Mr. Cazotte c'est assez faire durer cette facétie lugubre; vous la poussez trop loin, et jusqu'a compromettre la société où vous êtes vous-même. Cazotte ne répondit rien, et se disposoit à se retirer, quand la Duchesse de Grammont s'avança vers lui—Mr. le Prophête, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne dites rien de la votre? —Il garda quelque tems le silence et les yeux baissés —" Madame, avez vous lu le siége de Jerusalem dans Joseph?"—Sans doute, qu'est ce qui n'a pas lu ça? mais faites comme si je ne l'avois pas lu.—" Et bien! Madame! pendant ce siége un homme sept jours de suite le tour des ramparts à la vue des assiégeans, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante; malheur à Jérusalem! malheur

(10) *La Reine Décapitée.*

(11) *Louis XVI Decapité le 21 Juin 1793.*

à moi-même! et dans le moment une pierre énorme lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces"—Et après cette réponse Mr. Cazotte sortit.

REVELATION
DE
IGNACE THOMAS MARTIN.

DONNÉ par un témoin de tout ce qui s'est passé à l'Hopital Royal de Charenton, où le dit Martin fut confiné depuis le 12 de Mars au 9 Avril, par ordre du Ministre de Police (*De Caze*) afin de découvrir s'il mettoit en pratique la déception ou s'il souffroit d'une aliénation d'esprit.

Ignace Thomas Martin, agé de 28 ans, né à Gallarden, département d'Eure et Loire, y résident, exerçant la profession de Laboureur, marié, et père de quatre enfans, entra à l'Hopital Royal de Charenton, le 12 Mars, 1818, ou il (avoit été envoyé par le ministre de Police comme malade, et sous un certificat du professeur Pinel, le déclarant sujet à une folie intermittente.

La réclusion dans l'Hopital, parut d'abord produire sur Martin, une impresion douloureuse, mais qui ne dura que peu de temps, car à la visite du soir, il parut résigné à son sort, sa phisionomie, son discours, sa contenance ne montrant rien qui indiqua une maladie d'esprit. Il répondit avec beaucoup de présence d'esprit et de simplicité aux questions qui lui furent faites, quant à la cause et aux mesures adoptées à son égard, et le rapport qu'il de

alors, fut la substance des détails qu'il communiqua, quelques jours après quand je l'interrogai, par ordre du premier Chirurgien. J'établirai à présent le résultat de cet examen. Le 13 Janvier 1815, pendant que Martin étoit employé à étendre de la marne sur sa ferme, quoi qu'un moment avant il n'eut vu personne venir vers lui, entendit tout à coup une voix derrière lui, regardant, il observa un homme qui dit " va et dis au Roi qu'il est en danger, qu'une conspiration se trame pour renverser le gouvernement, et que les seuls moyens de sauver la France des calamités dont elle est menacée, sont de sanctifier le Seigneur, et de préparer le peuple à la pénitence.

Martin surpris d'un tel langage, répondit à l'étranger, que puisqu'il en savoit si long il devoit faire la commission lui-même: en outre dit-il, je ne serois pas bien venu, si je me mêlois de telles affaires, l'étranger changea de ton, et lui répéta son commandement d'un air qui n'admit aucune réplique et ensuite disparut.

Ceci fut suivi de plusieurs répétitions de la part de cet étranger peu de jours après, lorsque Martin alloit à la cave, il vit ce personnage mistérieux: Et une autre fois dans l'Eglise à l'office du soir le vit se tenant derrière le bénitier, priant avec beaucoup de dévotion, et quand le service fut fini, accompagna Martin jusqu'à la maison, et en répétant ses ordres disparut aussi soudainement qu'il avoit fait avant; pendant que M. étoit dans l'Eglise il dit aux personnes de sa famille que le personnage étoit présent, mais ils le cherchèrent en vain, et s'entendirent

qui virent aucune chose de remarquable. Pendant la durée de ces apparitions fréquentes qui l'alarmèrent beaucoup, particulièrement la première fois, Martin informa son curé de ce qui s'étoit passé, qui en fit rapport à l'Evêque du Diocese. Le Préfet ayant aussi eu une relation des circonstances, la transmit à Mr. De Caze, Ministre de Police qui ordonna que Martin fut amené à Paris, conséquemment, Martin laissa Chartres, où il avoit été conduit pour être examiné par le Préfet et se rendit à Paris accompagné d'un Lieutenant de gendarmerie dont on m'a dit que le nom est André, avec qui il fut logé dans un Hotel, Rue de Montmatre. Là il occupa un apartement, ayant deux alcoves, l'une pour lui et l'autre pour son compagnon. Un matin, avant la pointe du jour, pendant qu'il étoit encore au lit, il eut une nouvelle vision, et en conséquence appella le Lieutenant, qui ne put voir ni entendre ce qui se passoit.

Je n'entrerai pas ici en détail sur toutes les visions qui eurent lieu, et qui jusqu'à cette période, avoient été fréquentes, quoiqu'au commencement, il se passoit quelque fois un intervalle de huit jours entre les visites. Dans toutes les instances, le même langage fut entendu, et à la fin, Martin devint si familier avec l'apparition qu'il n'éprouva aucune crainte, excepté au moment de sa disparution subite; il se rappelle que sa vision lui a dit dans une occasion, que " si ce qu'il désiroit être fait, n'avoit pas lieu, la France n'auroit de paix qu'en 1840."

Dans cet état, l'affaire fut poursuivie à Paris, M. fut plusieurs fois amené devant Mr. De Caze, Mi-

nistre de Police. Dans une conversation avec le Ministre, le 18 de Mars, ce dernier dans la vue de le tranquiliser, dit que la personne qui l'avoit tourmente étoit arrêtée et qu'il n'avoit plus longtems rien à craindre. Cependant, trois ou quatre heures apres, il vit encore le même personnage, qui, après lui avoir réiteré ces premiers ordres, "c'est à tort qu'on t'a dit que j'étois arrêté. Celui qui te l'a annoncé n'a point de pouvoir sur moi.

Dimanche, le 10 de Mars, le même personnage, apres avoir tenu le même language, dit qu'il étoit le *, et qu'il avoit reçu le pouvoir d'infliger à la France toutes sortes de maux et avoit ordonné à Martin de le publier.

Quand Martin fut reçu à l'Hôpital Royale de Charenton, comme il a été déjà mentionné, il ne montra aucun simptôme de maladie, mais parut d'un tempéramment triste. Il est de la moyenne taille, maigre, les cheveux chatains bruns, son œil qui est enfoncé, indique de l'intelligence et a une expression tranquille:—Il répondit aux questions qui lui furent faites, avec beaucoup de confiance. Mercredi, et Jeudi, le 13 et 14; il n'eut aucune vision, Vendredi matin le 15, comme il attachoit les cordons de ses souliers, dans son appartement, le personnage qu'il avoit si souvent vu apparut et dit que si on continuoit a traiter Martin de la sorte, il ne viendroit pas à lui de nouveau, et lui recommanda de mettre sa confiance en Dieu, ajoutant que si l'incrédulité prévaloit, les malheurs qu'il avoit prédit arriveroit, et que si la verité des visions

que Martin avoit éprouvé, étoit en doute, il pourroit être examiné par des Docteurs en Théologie.

Le personnage qui visita si fréquemment Martin, avoit uniformément l'apparence suivante:—Il étoit de la moyenne taille et très mince, etoit blond ou beau, qu'en un mot Martin dit qu'il n'avoit jamais rien vu son semblable. Il étoit habillé en redingotte de couleur claire, (car c'est ainsi qu'il décrivit la couleur,) il portoit des sandales, gesticula beaucoup, mais ne changea pas sa position, et quant il conclut son discours, disparut très subitement. Il parla constamment avec beaucoup de douceur, et se servit fréquemment de l'expression, *Mon Ami.* Il est digne de remarque, qu'il fit souvent usage de phrases qui ne sont pas intelligibles à Martin. Comme, par exemple, ayant une fois dit que la France étoit dans un délire, et deviendroit la proie de grands maux. Martin fut dans la nécessité de demander à son Curé une explication de cette sorte de langage figuré. de la même manière il demanda à Mr. Le Gros, Sur-intendant de l'Hopital, ce que c'étoit, qu'un Docteur en Theologie, dont l'apparition lui avoit parlé.

Quelques jours après le 15 de Mai, je vis le frère de Martin. Cet homme, qui à en juger par sa conversation, possède beaucoup d'esprit et de franchise, me dit que Martin avoit toujours été d'un caractère doux et moderé, qu'il n'a jamais remarqué en lui des idées extravagantes sur aucun sujet, qu'il a toujours maintenu une conduite irreprochable, établie sur des principes de la religion bien connus, et dégagé de toutes choses comme le fanatisme ou su-

[illegible]stition ; que les révolutions qui ont eu lieu de quelque nature qu'elles puissent être n'ont jamais produit d'impressions remarquables sur son esprit, qu'il a toujours joui d'une bonne santé, tant de corps que d'esprit, et qu'aucun de sa famille n'a jamais été affecté de phrenésie. Il ajouta qu'en travaillant avec son frère dans les champs, il l'avoit vu se reposer sur sa charruë dans l'attitude d'une personne qui écoutoit ; soupçonnant ce qui se passoit, il désira s'enquerir des particularités, mais il fut obligé de courir après son cheval qu'il ne put pas arrêter. Son frère Martin en racontant ce qui avoit eu lieu, le confirma dans l'idée qu'il avoit formee.

M Reuthac de Maupac, Directeur de l'Hôpital de Charenton et M. Roger Collard, Médecin du Roi et principal Médecin de l'Hopital, dressèrent une longue suite de toutes les questions, qui furent envoyees au Maire et au Curé de la Paroisse de Martin. Toute l'nformation tirée du témoignage et rendue, concourt à représenter Martin comme un homme doué de manieres aimables et simples, possédant beaucoup d'esprit, et n'ayant jamais montré aucunes marques d'enthousiasme. Le Curé dit qu'il ne communioit qu'une fois l'an. Je fus témoin occulaire de l'établissement de ces faits. Les suivans sont de notoriété publique, dans l'Hopital et garantis sur l'honnéur du Directeur, homme respectable par sa piété et ses vertus. Il conversa plus souvent avec Martin que moi, qui ne lui parlai jamais de ses visions, excepté quand il étoit questionné directement sur ce sujet. Martin écrivit a sa famille, qu'information alloit être faite concernant sa personne,

qu'il entendu dire qu'il écrivit le 12,) et que la lettre du Ministre étoit de trois jours postérieurs à la sienne.

Il lui fut annoncé dans une vision, dont il fit rapport au Directeur, que tout finiroit quand il verroit le Roi. Il fut aussi informé qu'un homme s'étoit échappé et que son évasion avoit été favorisée en ce qu'il n'avoit pas été arrêté, comme il auroit dû l'être lorsqu'il étoit encore tems de le faire.

Le 26 Mars, il eut une nouvelle vision. Le personnage alors observa que, quoiqu'il lui eut dit qu'il ne reparoitroit plus devant lui, il ne pouvoit voir sans peine qu'on tint une conduite semblable, qui devoit causer toutes sortes de maux, et lui recommanda encore de mettre confiance en Dieu.

Le 31 de Mars la vision lui apparut dans le jardin et lui annonça qu'il devoit voir bien vîte le Roi. Pour lui donner confiance, et lui prouver qu'il n'avoit rien à craindre, l'Ange lui donna la main. Martin la prit et la serra de bon cœur. L'Ange aussi-tôt ouvrit sa robe et montra sa poitrine, dont la blancheur étoit si brillante qu'il ne put continuer de la regarder. Il ôta aussi son chapeau et montra son front, qui étoit aussi brillant, et pria Martin de remarquer qu'il n'avoit pas sur son front le sçeau de la réprobation dont les mauvais Anges sont marqués.

Le Mardi suivant, le 2 d'Avril, un clerc du Ministre de Police (je fus témoin) vint à environ midi pour le conduire au Ministre.—Pendant qu'il attendoit après le Ministre, il revit le personnage qui lui dit " qu'il alloit enfin paroitre devant le Roi, qu'il n'avoit rien à craindre, que quand il se-

voit en sa présence, les mots lui viendroient.

Il fut en effet présenté au Roi et eut avec Sa Majesté une conversation qui dura plus d'une heure. Après quoi il retourna volontairement passer la nuit à l'Hôpital de Charenton, qu'il laissa le lendemain matin pour retourner chez lui.

En faisant un récit de cette entrevue avec le Roi, il fit beaucoup de louanges de Sa Majesté pour la bonté avec laquelle elle l'avoit reçu et à laquelle il avoit déclaré des choses dont Sa Majesté n'avoit aucune idée auparavant qu'elle le vit. Il lui sembla comme si quelqu'un lui eut dicté les paroles qu'il dit au Roi.

Le Roi également surpris et affecté, déclara que les choses que Martin lui avoit révélées n'étoient seulement connues que de Dieu et d'eux mêmes, se recommanda lui-même à ses prières, et lui enjoignit de garder le secret.

Le Roi ordonna au Ministre de Police de renvoyer immédiatement cet homme chez lui. Il ne vouloit pas partir ce soir-là disant qu'il avoit laissé une chemise à l'Hôpital qu'il désiroit emporter. Mr. De Caze lui donna une lettre adressée au Directeur lui ordonnant de donner de l'argent à Martin pour payer les dépenses de son voyage. Ce Directeur lui offrit 60 francs, mais Martin refusa de recevoir aucun argent: cependant comme le Directeur insista il dit que 10 francs seroient assez, et ce fut malgré lui qu'ils le forcèrent à prendre 25 francs.

Hôpital Royal de Charenton, le 22 Avril 1816.

M. Bouthoc de Maupas dressa un mémoire de ce que cet homme avoit dit, concernant son entrevue

avec le Roi, et sans l'incommoder, l'envoya immédiatement au Ministre de Police.

REMARQUE.—Celui qui m'a envoyé le Rapport ci-dessus, étoit présent à l'examen que Martin subit. Quoique simple historien, se bornant à l'annonce des faits, mille circonstances particulières, me portent à ajouter foi à la vérité de cet homme. Il a sa manière de considérer le sujet, mais il ne doit influer sur l'opinion de personne. Quant à lui, il considère l'affaire, comme un effet de la bonté de Dieu envers la France.

ANECDOTE d'un Soldat du Régiment de Chablis, en Languedoc, nommé

RICHARD LE JOYEUX.

RICHARD LE JOYEUX, assistant à la Ste Messe avec son Régiment, au lieu de tirer de sa poche un livre de dévotion, tira un Jeu de Carte qu'il repassoit avec beaucoup de contemplation et d'un air mystérieux ; les assistants remarquant avec attention l'action de cet homme qui leur causoit beaucoup de scandale ; son Sergent le reprimanda ; Richard reçut la correction sans faire beaucoup d'attention, le Sergent piqué le fit arrêter et conduire chez le Major, qui le menaça fortement ; Richard d'un grand sang froid lui repliqu'à de la sorte.

Monsieur, si vous voulez me permettre d'expliquer mes raisons, je suis sûr que vous demeurerez satisfait. Le Major lui permit de parler et de faire voir en quoi consistoit son discours, et il s'expliqu'à de la manière suivante.

Monsieur, la médiocrité de notre paye, qui à peine suffit pour les choses nécessaires à notre subsistance, ne permettant point absolument à la plus part de nous d'avoir des livres de dévotion au défaut desquels je me sers de Cartes, comme vous allez voir.

Quand je vois l'As, je considère un seul Dieu créateur de toutes choses.

Le 2 me rappelle l'Ancien et le Nouveau Testament.

Le 3, La très sainte Trinité, qui est un Dieu en trois personnes.

Le 4, Les quatre Evangélistes qui traitent avec le plus de vérité tout ce que le Rédempteur a souffert pour nous.

Le 5, Les cinq Vierges qui furent au-devant de leurs Epoux avec leurs lampes allumées, dans le même sens que les cinq autres nommées folles en furent exclues pour avoir laissé éteindre leurs lampes.

Le 6, Un Dieu créant le monde en six jours.

Le 7, Qu'il se reposa.

Le 8, Les huit personnes qui se sauvèrent du Déluge, sçavoir Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes.

Le 9, La guérison des dix lépreux qui quoiqu'ils fussent dix, il n'y en eut qu'un qui rendit grace à Dieu.

Le 10, Les dix Commandements de Dieu.

Et quand il eut fini les Cartes Blanches, il arriva au Valet qu'il passa sans rien dire, et suivoit jusqu'à la Dame, et dit—

La Dame me rappelle la Reine de Saba qui vint de l'extrémité du monde pour admirer la sagesse de Salomon.

Le Roi me rappelle l'obéissance que je dois au Ciel et à sa Majesté sur la terre, laquelle je dois servir avec respect et fidélité;

Il y a 52 Cartes dans le Jeu, qui me représentent les 52 semaines dans l'année.

Les 12 figures me représentent les douze mois, ou si vous voulez les douze Apôtres, et les points

qui se montent à trois cent soixante et cinq [illegible] de l'année, par conséquent dans le besoin [illegible] me servent de Bible, d'Ancien et de Nouvea[illegible] tament d'Almanac et de [illegible]version.

Tu parles [illegible]ndement et avec esprit lui [illegible] jor ; mais [illegible]attention que tu a passé le [illegible] rien lui approprier.

A quoi Richard répondit, — je v[illegible] si vous voulez me permettre de ne pas [illegible] j'y consens dit le Major. Alors Richard tire le [illegible] de sa poche, et cette Carte signifie le plus [illegible] gueux que je connoisse qui est le Sergent qui m[illegible] venir devant vous.

Le Major charmé d'un discour si bien expliqué, et [illegible] gracieux, lui donna Quatre Louis pour récompense.